

## Chapitre XXI

### QUESTIONS OUVERTES

Le principe même des questions ouvertes, fréquentes dans les épreuves d'examen ou de concours, est de laisser le candidat déterminer lui-même quelles sont les questions les plus intéressantes que l'on peut se poser à partir d'un passage limité du texte proposé. Ce qui sera évalué ne sera pas seulement la justesse des analyses, mais le « sens des problèmes » dont il aura fait preuve.

Deux considérations peuvent guider le choix : ou bien l'extrait présente avec insistance plusieurs aspects d'un même problème grammatical ; ou bien il s'y trouve un fait d'une particulière originalité, constituant d'une manière ou d'une autre un défi pour l'analyse, soit qu'il relève d'un état de langue autre que le français contemporain, soit qu'il remette en cause les règles<sup>1</sup> syntaxiques généralement admises, soit qu'il suggère plusieurs analyses possibles entre lesquelles il faudra essayer de trancher, ou qu'il faudra essayer d'articuler entre elles.

#### TEXTE 1 : LAMARTINE

*Faites toutes remarques syntaxiques utiles sur le passage en italiques soulignés du texte suivant :*

*La mère et la jeune fille nous demandaient de leur dire, à notre tour, qui nous étions, où était notre pays, que faisaient nos parents ; si nous avions notre père, notre mère, des frè-*

1. Au sens purement descriptif du terme, voir *G.M.F.*, Introd., 3.2., p. 17-18.

*res, des sœurs, une maison, des figuiers, des vignes*; pourquoi nous avons quitté tout cela si jeunes, pour venir ramer, lire, écrire, rêver au soleil et coucher sur la terre dans le golfe de Naples.

Lamartine, *Graziella*, II, 9.

1 / On peut se proposer d'étudier la complémentation verbale<sup>1</sup>.

Traisons d'abord des verbes à deux compléments, qui apparaissent dès le début de l'extrait et en commandent toute la structure, puis des verbes qui n'ont qu'un complément, et enfin du verbe *être*.

Il y a dans le passage concerné deux verbes à construction double, c'est-à-dire suivis d'un C.O.D. et d'un C.O.I. dit « complément d'objet second » : 1 / *demander quelque chose à quelqu'un*, où le C.O.D. *quelque chose* est représenté par le syntagme [*de*<sup>2</sup> + VInf] (*de leur dire*), et où le C.O.I. est représenté par le pronom conjoint antéposé *nous*, apte à représenter aussi bien le C.O.I. que le C.O.D. ; 2 / *dire quelque chose à quelqu'un*, où le C.O.D. *quelque chose* est représenté par une suite de propositions interrogatives indirectes qui seront étudiées plus loin, et où *leur* est le pronom conjoint qui ne peut représenter qu'un C.O.I. : *leur dire qui nous étions, où était notre pays*, etc.

Nous relevons ensuite dans le texte deux verbes transitifs directs à C.O.D. ineffaçable : 1 / *faire quelque chose*<sup>3</sup> : *que faisaient nos parents*, avec antéposition du C.O.D. caractéristique de la forme interrogative ; 2 / *avoir* dans deux emplois très différents quoique réunis ici dans une même proposition : *avoir quelque chose* (au sens de « posséder » : *si nous avons... une maison*, etc.) et *avoir quelqu'un* (dans le sens de « bénéficiaire de la présence auprès de soi d'un parent ou d'un ami » : *si nous avons notre père... des frères...*)<sup>4</sup>.

Dans deux cas, enfin, nous avons affaire à la suite du verbe *être*. La première fois, il s'agit d'un GN attribut représenté par un pronom interrogatif : *être quelqu'un (qui nous étions)* ; dans le second cas,

1. Voir *G.M.F.*, VII : 1., p. 215-242.

2. Sur la notion de marqueur de l'infinitif, voir l'exercice sur les constructions infinitives, p. 235.

3. L'ensemble formé par *faire* et le pronom (ici le pronom interrogatif) représente tout un groupe verbal. A la question *que font-ils ?* la réponse peut être aussi bien *ils dorment que ils font la sieste*. C'est ce qu'on exprime en disant que *faire* est dans un tel cas une proforme verbale ou encore un verbe « vicaire ».

4. On peut encore préciser d'avantage : *avoir son père* ou *sa mère* implique qu'ils soient vivants, car on a forcément un père et une mère ; *avoir des frères* ou *des sœurs* concerne seulement la composition de la fratrie.

d'un attribut locatif (ou complément essentiel locatif selon les terminologies)<sup>1</sup> ; *être quelque part (où était notre pays)*. Naturellement, la transformation interrogative de la phrase fait que cette « suite » du verbe *être* est placée en tête de proposition.

2 / Mais la question la plus intéressante est incontestablement l'étude de l'interrogation indirecte<sup>2</sup>.

Une proposition subordonnée interrogative indirecte, rappelons-le, n'est pas une phrase de type interrogatif<sup>3</sup>, encore moins un acte de langage indirect d'interrogation, mais simplement une forme de subordonnée complétive utilisant comme élément introducteur un terme interrogatif.

On confond fréquemment les deux concepts distincts de proposition subordonnée « interrogative indirecte » et d'acte indirect d'interrogation. En disant *je voudrais connaître tes projets*, on pose, il est vrai, sur le plan pragmatique, un acte indirect d'interrogation, mais la phrase reste, sur le plan syntaxique, une phrase déclarative. La phrase *je sais quand il viendra* contient une interrogative indirecte, enchâssée dans une phrase déclarative, sans évoquer de quelque façon que ce soit une question. Enfin, dans *il a demandé à quel moment il pouvait venir*, on ne formule pas une question, mais en utilisant le verbe *demander* on décrit quelqu'un en train de poser une question, et on utilise la propriété qu'a ce verbe de se construire avec une subordonnée interrogative indirecte.

C'est précisément le cas dans notre texte : la mère et la jeune fille « interrogent » bien le narrateur. Notons qu'on pourrait facilement supprimer *de dire* sans altérer ni le sens ni la grammaticalité de la phrase, en faisant dépendre de *demander* les interrogatives indirectes du texte. Mais en réalité celles-ci dépendent de *dire* et non de *demander*. Ce dernier a ici un sens volitif et non interrogatif, c'est l'ensemble *demander de dire* qui exprime l'idée d'« interroger ». On peut vérifier cette analyse en remplaçant *demander* par un synonyme comme *prier* ou *ordonner*, qui ne peuvent pas se construire avec une interrogative indirecte : la phrase *elles nous priaient de dire qui nous étions*,

1. Voir l'exercice sur les attributs, p. 115 et 120.

2. Voir *G.M.F.*, XIV : 3., p. 499-501.

3. Le type (déclaratif, impératif, interrogatif, exclamatif) ne concerne que les propositions du rang le plus élevé dans la hiérarchie de la phrase.

où était notre pays, etc., est tout à fait acceptable, alors que \*elles nous priaient qui nous étions, où était notre pays, etc., ne l'est évidemment pas. En revanche la phrase, elle aussi correcte, nous leur disions qui nous étions, où était notre pays, etc., construite à l'aide d'interrogatives indirectes, ne contiendrait aucune idée d'interrogation.

Nous avons ici une grande variété d'interrogatives indirectes : si + P (*dire... si nous avons notre père*) correspond à l'interrogation totale (*est-ce que*). La proposition nous avons notre père..., etc., est syntaxiquement complète, et si, n'ayant aucune fonction dans cette subordonnée, généralement identifié comme adverbe dans la grammaire scolaire traditionnelle, a exactement le statut d'une conjonction de subordination.

Dans *qui nous étions* et *où était notre pays*, nous avons une structure d'interrogation partielle sur le GN attribut (voir ci-dessus), et le terme interrogatif, le pronom *qui* dans le premier cas, l'adverbe *où* (également analysable comme l'amalgame d'une préposition et d'un pronom) dans le second, étant identiques à ce qu'il sont dans la phrase de type interrogatif, sont de simples démarcatifs plutôt que de véritables subordonnants.

La proposition *que faisaient nos parents* pose le problème le plus intéressant de tout le passage. La phrase-source est *nos parents faisaient quelque chose*. L'interrogative indirecte, introduite par un pronom interrogatif C.O.D. représentant un non-animé, devrait prendre la forme : *ce que faisaient nos parents / ce que nos parents faisaient*. On a manifestement dans le texte une forme identique à celle de l'interrogation directe, et réputée incorrecte<sup>1</sup>. L'inversion du sujet peut passer pour être autorisée par la présence du pronom C.O.D. en tête de la proposition subordonnée, comme dans une relative (*les travaux que faisaient nos parents / que nos parents faisaient*), mais on imagine mal qu'il s'agisse d'une inversion facultative (? *elles nous demandaient de leur dire... que nos parents faisaient*) et Lamartine ne va pas jusqu'à l'inversion complexe (?? *de leur dire que nos parents faisaient-ils*).

1. Nous avons vérifié le texte. D'ailleurs, deux pages plus loin, Lamartine n'hésite pas à écrire *Graziella nous demandait souvent qu'est-ce que nous lisions donc tout le jour dans nos livres* (II, 9) : une forme d'interrogation directe encore plus typique ! Et ce n'est pas seulement une question de ponctuation, car dans le même passage une phrase interrogative appartenant à un discours cité est correctement mise entre guillemets.

Nous avons ici une sorte de forme hybride, une structure syntaxique en quelque sorte à mi-chemin de l'interrogation directe et de l'interrogation indirecte.

#### TEXTE 2 : RIMBAUD

Faites toutes remarques syntaxiques utiles sur ce passage du *Bateau ivre*, de Rimbaud :

Et dès lors, je me suis baigné dans le Poème  
De la Mer, infusé d'astres, et lactescent,  
Dévorant les azurs verts ; où, flottaison blême  
Et ravie, un noyé pensif parfois descend.

Rimbaud, *Le bateau ivre*, v. 21-24.

1 / On pourrait étudier dans ce quatrain le système temporel<sup>1</sup>, bien que cette question soit plus sémantique que syntaxique.

Ce qui est remarquable, à cet égard, c'est l'opposition entre *dès lors* associé au passé composé, qui marque dans le passé l'ouverture d'un procès dont on peut se demander s'il perdure dans le présent, et *parfois* accompagné d'un présent de vérité générale avec un aspect itératif ajouté par l'adverbe. En raison du présent, la relative apparaît en quelque sorte comme une description idéale de la mer (ou des azurs verts), soustraite au récit, tandis que *parfois* suggérant une suite d'événements tend à ramener l'image des *noyés* qui *descendent* dans la sphère du récit. L'hésitation entre le présent quasi hallucinatoire et le passé épique est une caractéristique fondamentale de ce poème.

2 / On pourrait encore étudier les participes et les adjectifs qualificatifs.

Le problème posé par le participe passé *infusé* tient à l'ambiguïté du statut de son complément *d'astres*. Doit-on y voir un complément d'agent, ce qui revient à accepter la phrase *des astres infusent la Mer* ? ou doit-on y voir un C.O.I. (complément d'objet second) du verbe *infuser*, c'est-à-dire admettre qu'on a ici une phrase passive issue de *ça*

1. Voir *G.M.F.*, VII : 2.4.1., en particulier p. 298-305.

(ou *on*) *infuse la Mer d'astres*, avec effacement du complément d'agent de sens très général ? Aucune des deux solutions n'est pleinement satisfaisante. Dans les deux interprétations, il y a création verbale de la part du poète.

On peut se demander si *ravie* est un adjectif qualificatif proprement dit ou un participe passé passif. Il est possible de lui associer un complément d'agent (*ravie par le spectacle*, ou *ravie par les flots*, selon qu'on l'interprète dans le sens d'un ravissement ou d'un rapt), et en revanche on peut difficilement le modifier par un adverbe d'intensité typique de la qualification comme *très*, ce qui amène à y voir plutôt un participe passé.

De *dévorant*, il y a peu à dire, si ce n'est que c'est un participe présent invariable : il a conservé le type de complémentation verbale du verbe *dévoré* transitif direct. Dépourvu d'une telle complémentation, il pourrait ou même devrait s'accorder, et ne serait alors qu'un simple adjectif verbal, comme dans *une angoisse dévorante*.

Les adjectifs *lactescent*, *verts*, *blême*, *pensif* ne posent aucun problème particulier, sur le plan de leurs propriétés syntaxiques en tout cas : ce sont tous des adjectifs normalement postposés lorsqu'ils sont épithètes.

3 / La question la plus intéressante à étudier est celle de la mise en position détachée<sup>1</sup>.

La mise en position détachée est souvent étiquetée comme « apposition ». Ce terme ayant eu d'autres usages dans la tradition grammaticale, il importe de lever une équivoque. Justement notre passage nous propose l'expression *le Poème de la Mer* qui est parfois analysée comme « apposition liée », parce qu'on peut lui faire correspondre, comme aux « appositions détachées », une phrase attributive, *la Mer est un Poème*. En fait, il s'agit d'un GN tout à fait ordinaire, dont la structure syntaxique est la même que celle de tout GN où l'expansion est introduite par *de* : on peut dire *le poème de la mer et celui de la haute montagne*, par exemple, comme on dit *le poème de Rimbaud et celui de Lamartine*. Dans tous ces exemples, *le poème* est la tête (ou noyau) syntaxique, c'est lui qui régit l'accord (*le poème de la Mer est*

*si beau*), même si *la Mer* est l'élément référentiel essentiel : ainsi, pour des raisons sémantiques évidentes, il est plus facile de réduire la phrase de Rimbaud à *je me suis baigné dans la mer* qu'à *je me suis baigné dans le poème*. Mais il est clair que si on considère l'ensemble du *Bateau ivre* non comme le discours d'un bateau sur sa navigation, mais comme le discours de Rimbaud sur son expérience poétique, tout s'inverse, c'est dans *le poème* que s'immerge le poète. Pour en revenir à notre premier propos, qui est une question purement syntaxique, il est sage d'éviter le terme même d'« apposition » ; et, de toute façon, il n'y a pas ici de position détachée.

Le problème que posent les mises en position détachée du texte est celui du rattachement de l'élément détaché, qu'il soit GN ou GAdj, qu'il soit antéposé ou postposé au terme de référence.

Ainsi, on peut se demander si *infusé d'astres*, et *lactescent* doivent être rattachés au sujet de la phrase, *je*, ou à *le poème de la Mer*. Les arguments syntaxiques ne sont pas déterminants : l'accord se fait de toute façon au masculin ; tout au plus peut-on considérer que la place plaide plutôt en faveur du rattachement à *le poème de la Mer*. Ce sont des arguments sémantiques qui achèvent de nous en convaincre : on ne voit guère comment *je* (le bateau ivre) pourrait être dit *infusé d'astres*, ou *lactescent*, alors que ces deux caractérisations peuvent s'appliquer (poétiquement) à ce « liquide » très particulier qu'est *la Mer*, noyau référentiel du GN qui précède immédiatement le groupe d'adjectifs en position détachée.

La même question se pose pour *dévorant*. Mais ici c'est plutôt à *je* que nous rattacherons ce participe, et principalement pour des raisons syntaxiques : certes, nous sommes encore plus loin du sujet de la phrase, mais pour un participe présent cet argument a moins de force ; il faut tenir compte au contraire de l'affinité du participe présent détaché avec le sujet de la phrase, quelle que soit sa place, y compris quand il est rejeté en fin de phrase. D'autre part, l'énumération des adjectifs que nous avons analysés plus haut a été close par le *et* qui précède *lactescent*. Ajoutons enfin que sur le plan sémantique, *dévorant*, s'il n'est pas incompatible avec *la Mer* (celle-ci peut bien *dévoré* les navires, mais cette idée est absente du texte en cet endroit), convient tout à fait en tout cas au *bateau ivre* : à ce moment de son histoire en particulier : il *dévore* l'espace (ici repré-

1. Voir *G.M.F.*, VI : 4.7., p. 190-192.

senté par les mystérieux *azurs verts*, qui peuvent désigner métaphoriquement soit les vagues, soit les algues).

Nous avons encore un autre exemple de mise en position détachée, qui concerne un GN : *flottaison blême et ravie*. Ce GN est certainement antéposé mais son rattachement est incertain, faut-il l'associer à *un noyé pensif*? ou à la totalité de la proposition *un noyé pensif parfois descend*? En effet, un GN peut être « mis en apposition » à une phrase. Toute la question est de savoir comment il faut interpréter *flottaison*. Fondamentalement, c'est un nom de procès, et dans ce sens du « fait de flotter », il peut se rapporter plus aisément au procès *un noyé... descend* qu'à l'objet « le corps du noyé ». Mais il reste possible que le nom de procès soit interprété métonymiquement comme désignation de l'objet, ce qui, il faut le dire, s'accorde mieux avec les qualifications *blême et ravie*.

Enfin, n'oublions pas la relative elle-même : *où, flottaison blême et ravie, un noyé pensif parfois descend*. Précédée d'une ponctuation forte, ici un point et virgule, et caractérisant un antécédent défini, une relative explicative peut être considérée elle aussi comme un cas de position détachée. Mais on peut se demander quel est son antécédent : *le poème de la Mer, la Mer, ou les azurs verts*? Seule la proximité syntaxique peut nous inciter à préférer la dernière solution.

Dans ce court échantillon, on voit à l'œuvre de manière multiple l'esthétique poétique rimbaldienne fondée sur l'ambiguïté et la sur-détermination.

### TEXTE 3 : GIDE

Faites toutes remarques syntaxiques utiles sur le passage en italiques soulignés du texte suivant :

Jette mon livre ; dis-toi bien que ce n'est là qu'une des mille postures possibles en face de la vie. Cherche la tienne. Ce qu'un autre aurait aussi bien fait que toi, ne le fais pas. Ce qu'un autre aurait aussi bien dit que toi, ne le dis pas. *Ne t'attache en toi qu'à ce que tu sens qui n'est nulle part ailleurs qu'en toi-même, et crée de toi, impatientement ou patiemment, ah ! le plus irremplaçable des êtres.*

A. Gide, *Les Nourritures terrestres*, Envoi.

1 / Il est possible de faire une ou deux remarques sur la syntaxe de l'impératif.

En comparant *ne t'attache... qu'à...* et *attache-toi à*, on constate que la restriction par *ne... que* suit la règle de la négation pour la place du pronom complément (*ne t'attache pas à...*) : celui-ci n'est pas postposé comme pour l'impératif positif. Si nous devons pronominaliser le complément de *crée* (*le plus irremplaçable des êtres*), on aurait de même *crée-le* (par opposition à *ne le crée pas*, cf. plus haut *ne le fais pas*).

2 / Une deuxième possibilité, plus féconde, serait d'étudier la complémentation verbale.

Dans *ne t'attache en toi qu'à ce que tu sens*, etc., avons-nous une forme pronominale inanalysable : *s'attacher à quelque chose*? ou devons-nous rapprocher cette forme pronominale de l'actif *attacher quelque chose* (ou *quelqu'un*) à *quelque chose*? Mais si le complément direct était un animé humain, ce serait dans la mesure où justement il serait assimilé à un simple objet. *Attacher quelqu'un à quelque chose* n'est possible que dans le sens où l'on attache quelqu'un à un poteau, par exemple. La forme pronominale *s'attacher* ne peut que très rarement s'interpréter comme une forme réfléchie ou réciproque ! Elle a sa pleine autonomie sémantique, n'étant susceptible que d'un sens « moral », et non « matériel » ; du reste le nom *attachement* ne correspond qu'au sens du verbe pronominal. Quant à *en toi*, c'est un syntagme en construction très libre : on peut y voir un C.C. thématique qui détermine *a priori* le champ dans lequel l'injonction sera valide ; mais on peut aussi penser à une sorte d'anticipation du C.C. de la proposition *ce que tu sens* (*en toi*).

Dans la dernière partie de la phrase, *crée de toi... le plus irremplaçable des êtres*, nous avons la construction double *créer quelqu'un de quelqu'un*, avec un C.O.D. et un C.O.I. « complément d'objet second »<sup>2</sup>, mais l'ordre canonique des compléments a été inversé : peut-être en raison d'un facteur rythmique, la mise en ordre des syntagmes par volumes croissants ; peut-être plutôt pour souligner iconiquement le fait que *de toi* est le point de départ d'un processus dont *le plus irremplaçable...*, etc., est le point d'aboutissement. L'insertion des adverbes

1. Voir *G.M.F.*, VII : 2.4.3.2., p. 331.

2. La construction normale est *créer (quelque chose)*, avec C.O.D. facultatif. La double complémentation ne se trouve guère qu'à propos du Dieu de la *Genèse* : *il crée quelque chose (ou quelqu'un) de rien*.

*impatiemment ou patiemment* et de l'interjection *ah!* augmente encore l'effet d'attente de cet aboutissement souhaité.

3 / La question la plus originale porte sur la structure de *ce que tu sens qui n'est nulle part ailleurs qu'en toi-même*.

L'ensemble de ce syntagme occupe la position de GN, introduit par la préposition *à*, le tout constituant le C.O.I. du verbe *s'attacher*. *Ce* apparaît alors comme le pronom qui fournit un support à une relative qu'on dit alors substantive<sup>1</sup>. Mais s'agit-il bien d'une relative, et quelle en est la structure ?

La phrase constituante est visiblement complexe, puisqu'elle comporte deux verbes (*sens* et *est*). On peut supposer qu'elle a la forme : *tu sens que cela n'est nulle part ailleurs...* Dans ce cas la relativisation de *cela*, qui fait partie de la proposition conjonctive C.O.D. de *tu sens* à titre de sujet, devrait produire cette « relative du second degré » décrite par la *G.M.F.*, XIII : 2.4., p. 483, c'est-à-dire que le relatif aurait une fonction non dans la proposition *tu sens*, mais dans la complétive. C'est ce qui se passe par exemple dans *la chose à laquelle je sais que tu penses*, où *à laquelle* n'a pas de fonction par rapport à *je sais*, mais constitue le C.O.I. de *tu penses*. Seulement, dans le cas où le GN relativisé est sujet de la conjonctive, les choses se compliquent déjà quelque peu, puisque la relativisation de ce sujet produit alors l'apparition, en tête de l'ensemble, de *dont*, pronom relatif assurément, mais qui n'a pas de fonction à proprement parler dans la complétive, ni d'ailleurs dans la principale de ce petit système, tandis que le GN « relativisé » est tout de même maintenu à sa place de sujet de la conjonctive : *ce dont tu sens que cela n'est nulle part ailleurs*. En tout cas, dans cette structure, nous avons successivement un pronom relatif (*dont*) qui sert en quelque sorte de relais entre l'antécédent et le GN (ici le pronom *cela*) qui lui est coréférentiel, et la conjonction *que* qui fait partie de la construction régulière d'un verbe comme *sentir*.

Mais dans l'exemple du texte de Gide, il semble que là où on attend la conjonction *que*, on a le relatif *qui*, et là où on attend un relatif, en tête de l'ensemble, on a apparemment la conjonction *que*. Tout se passe comme si *que tu sens* était enclavé dans *ce... qui n'est nulle part*, comme une sorte d'incidente. Ce serait bien étrange. On peut faire

1. Voir *G.M.F.*, XIII : 3.2., p. 487-488.

une autre hypothèse : la phrase-source aurait la forme : *tu sens cela qui n'est nulle part ailleurs*. Cette construction avec « relative prédicative » (*G.M.F.*, XII : 2.5., p. 485) fournit une variante, pour les verbes *voir*, *regarder*, *sentir*, *écouter*, *entendre*, à la complémentation par une « proposition infinitive » : *je le vois venir / je le vois qui vient - je le sens fléchir / je le sens qui fléchit*. Nous aurions alors deux pronoms relatifs dans *ce que tu sens qui n'est nulle part*, le relatif *que* constituerait le C.O.D. de *tu sens* et *qui n'est nulle part...* serait la relative qui exerce la fonction d'attribut du C.O.D. En somme l'antécédent de *qui* serait *que*.

Malheureusement, cette hypothèse, très acceptable dans l'exemple étudié, se révèle inapplicable à d'autres exemples analogues : *cette rencontre... que vous dites qui eut lieu ce matin* (A. France) ; *ce que l'on voulait qui fût dit* (La Fontaine) ; *ce qu'on veut qui soit réalisé* ; *ce que je sais qui existe*, etc. En effet, les verbes *dire*, *vouloir* ou *savoir* n'ont pas cette possibilité de construction avec un C.O.D. et une relative attribut du C.O.D. La question reste donc... ouverte.

#### TEXTE 4 : VOLTAIRE

Faites toutes remarques syntaxiques utiles sur le passage en italiques soulignés du texte suivant :

Ce globe-ci est si mal construit, cela est si irrégulier et d'une forme qui me paraît si ridicule ! tout semble être ici dans le chaos : voyez-vous ces petits ruisseaux dont aucun ne va de droit fil, ces étangs qui ne sont ni ronds, ni carrés, ni ovales [...]. En vérité, ce qui fait que je pense qu'il n'y a ici personne, c'est que des gens de bon sens ne voudraient pas y demeurer. - *Eh bien, dit Micromégas, ce ne sont peut-être pas non plus des gens de bon sens qui l'habitent. Mais enfin il y a quelque apparence que ceci n'est pas fait pour rien.* Tout vous paraît irrégulier, ici, dites-vous, parce que tout est tiré au cordeau dans Saturne et dans Jupiter. Eh ! c'est peut-être par cette raison-là même qu'il y a ici un peu de confusion.

Voltaire, *Micromégas*, IV.

1 / Il serait possible d'étudier ici les présentatifs<sup>1</sup>.

Nous avons d'abord *c'est* dans la phrase *ce ne sont... pas... des gens de bon sens qui l'habitent*. Bien entendu, en fait, plutôt qu'un simple présent-

1. Voir *G.M.F.*, XI : 6.2. et 9.1., p. 430-432 et 453-457.

tatif *ce sont* est ici un élément de la forme emphatique *c'est... qui...* appliquée à la phrase *des gens de bon sens l'habitent*, de façon à faire apparaître de manière indiscutable le propos de la phrase. D'une façon générale, en effet, quel que soit son emploi, *c'est* introduit le propos de la phrase. Par ailleurs, la négation, on le sait, ne peut s'appliquer, dans une proposition isolée, qu'au propos : c'est bien ce que nous constatons : *ce ne sont pas des gens qui...* Enfin, dans la phrase-source, le sujet est un GN introduit par un déterminant indéfini, et un tel GN se prête mal à être sujet, ou plus généralement à être en position de thème : il faudrait d'abord en poser l'existence *il y a des gens... et ces gens l'habitent* : nous avons dans le texte de Voltaire, effectivement, l'introduction d'un référent nouveau, et celui-ci apparaît tout naturellement en position de propos. En somme, Micromégas part du pré-supposé : *quelqu'un l'habite (ce globe-ci)*. La question est : *qui l'habite ?* Une réponse développée serait : *Les gens qui l'habitent sont des gens qui ne sont pas des gens de bon sens*. La même réponse est donnée ici de façon plus économique grâce à l'emphase par extraction.

*Il y a* est le deuxième présentatif présent dans le fragment à étudier, dans la formule *il y a quelque apparence...* Nous notons tout d'abord que formellement *il y a* est généralement suivi d'un GN sans déterminant ou introduit par un déterminant indéfini (*il y a orage / possibilité / problème / v / il y a un orage / une possibilité / un problème*). La différence est mince, mais malgré tout on peut reconnaître qu'en l'absence de déterminant la notion introduite par le présentatif est une pure qualification, relativement abstraite : *le temps est orageux / c'est possible / c'est problématique*. Quand nous avons un déterminant<sup>1</sup>, il s'agit d'une entité mieux délimitée : *un orage* (particulier), *une possibilité* (et pas deux), *un problème* (que l'on peut expliciter). Or, nous allons voir tout de suite que la présence d'un déterminant indéfini (*quelque*) n'est pas ici sans demander éclaircissement.

2 / Nous avons en effet à expliquer un fait original, en l'occurrence un archaïsme, l'expression figée *il y a apparence*.

Cette locution, que nous trouvons par exemple aussi bien dans le *Robert* que dans le *Littre* (malgré son caractère aujourd'hui très litté-

1. Un déterminant indéfini, car le rôle d'*il y a* est de poser seulement dans l'univers du discours l'existence d'une entité nouvelle, caractérisée de façon très générale par son appartenance à une classe, et se trouve rarement avec un déterminant défini.

raire), se construit ordinairement avec une proposition conjonctive introduite par *que*. En effet, *il y a apparence que* signifie *il est vraisemblable que* et le *que* ne peut être qu'une conjonction, n'ayant aucune fonction dans la subordonnée *ceci n'est pas fait pour rien*. Ainsi, la séquence [*apparence que* + P]<sup>1</sup> est à comparer à *la certitude que, l'espoir que, etc.*<sup>2</sup> Ces conjonctives dépendant d'un GN sont le plus souvent le résultat d'une nominalisation, en l'occurrence il s'agirait de celle de [*il apparaît que* + P]. Or, cette dernière expression, dans le sens de « il semble que », « il est vraisemblable que », est déjà un archaïsme, au XVIII<sup>e</sup> siècle, et probablement n'a jamais eu une très grande vitalité : elle n'était qu'une reprise savante, chez les humanistes des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, du latin *apparere* (voir A. Rey, *Dictionnaire historique de la langue française*). En revanche, *il y a apparence que...* était encore une locution assez vivante au XVIII<sup>e</sup> siècle, même si pour nous elle est devenue un archaïsme.

Mais il reste à expliquer, dans cette nouvelle perspective, la présence du déterminant *quelque*. L'*apparence* en question n'appartient pas en effet à la classe des substantifs nombrables. Ce *quelque* ne peut être considéré ici comme une variante de l'indéfini *un*. Il a, sur le plan sémantique, une fonction de modalisateur : *il y a quelque apparence* signifie à peu près *il est assez vraisemblable*.

3 / Il nous reste un autre problème intéressant dans ce fragment : celui de la négation<sup>3</sup>.

Tout d'abord, dans *ceci n'est pas fait pour rien*, nous relevons un exemple de double négation. Deux négations sont en effet associées, *ne pas* et *ne rien*, même si le *ne* est commun aux deux expressions. La phrase du texte est donc l'équivalent logique de *ceci est fait pour quelque chose*. Mais ce n'en est pas l'équivalent discursif, car le renversement d'une négation présuppose cette négation : c'est un beau cas de négation polémique (*G.M.F.*, XI : 5.4., p. 425).

*Non plus* dans *ce ne sont peut-être pas non plus des gens de bon sens* présente une difficulté d'analyse particulièrement délicate.

1. *Mais l'apparence, ami, que vous puissiez lui plaire... ?* (Corneille, *Cinna*, v. 701). Dans le même sens, *apparence* peut aussi être construit absolument : *Ce discours d'apparence est si fort dépourvu* (Molière, *L'École des maris*, v. 973).

2. Voir *G.M.F.*, XIV : 1.5., p. 494.

3. Voir *G.M.F.*, XI : 5., p. 410-425.

Dans ses usages courants *non plus* s'ajoute à la seconde de deux propositions négatives qui ont en commun<sup>1</sup> soit le GN sujet, soit le GV (*Jean n'a pas d'auto, Pierre n'en a pas non plus - Jean n'a pas d'auto, il n'a pas de bicyclette non plus - mais on ne saurait guère accepter ? Jean n'a pas d'auto, Pierre n'a pas de bicyclette non plus*).

Or, dans notre texte, entre la réplique du nain et celle de Micromégas, tous les parallélismes sont approximatifs : *des gens de bon sens + ne voudraient pas y demeurer // ce ne sont pas des gens de bon sens + qui l'habitent*, alors que *non plus* ne se justifierait vraiment que si Micromégas enchaînait sur l'intervention du nain par *des gens qui ne sont pas de bon sens ne voudraient pas y demeurer non plus* ou encore *des gens de bon sens ne voudraient pas demeurer non plus ailleurs (sur telle autre planète)*.

La négation *non plus* est utilisée ici à un rang plus élevé dans la hiérarchie du discours, au niveau de l'énonciation elle-même : « Vous dites qu'il est faux que *des gens de bon sens voudraient y demeurer*, et je vous réponds qu'il est également faux que *les gens qui l'habitent soient des gens de bon sens*. »

En somme, ce que veut dire Micromégas au nain, c'est qu'il a raison de penser que *des gens de bon sens ne voudraient pas y demeurer*, mais en refusant de prendre en considération la possibilité que les habitants puissent *ne pas être des gens de bon sens*<sup>2</sup>, il a tort d'en déduire qu'il n'y a personne ici.

1. L'ellipse de l'élément commun est évidemment possible : *Il n'a pas faim et moi non plus*. Voir *G.M.F.*, XI : 5.2.1., p. 416.

2. Voltaire ne manque jamais d'infliger ce genre de petite blessure à l'amour-propre des êtres humains !